

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 6 novembre 2023

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **22**
. votants : **27**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le **TREIZE NOVEMBRE**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, GIRARD, GOYET, LAZZARO, LE ROUX, ROCHETTE

Absents excusés : Monsieur Lionel COMBET
Monsieur Christophe JAL
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur Yves MORVAN
Monsieur André TOGNET

procuration à Madame Michèle CLEMENT
procuration à Madame Joëlle CARRON
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE
procuration à Monsieur Philippe GIRARD
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ROCHETTE

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION DECLICC

Le Président informe l'assemblée que l'association DECLICC sollicite une subvention complémentaire de 188 010 € au titre de l'année 2023. Il précise que par délibération du 6 mars 2023, le Conseil communautaire a alloué une subvention initiale de 460 226 € et rappelle qu'une aide totale de 612 329 € a été attribuée en 2022. Il invite les représentants de l'association présents à expliciter cette deuxième demande au titre de l'année 2023.

Monsieur DUBOIS, Président et Madame BURZYNSKI, Directrice de l'association DECLICC détaillent ce besoin complémentaire qui se répartit ainsi :

- o 169 973 € au titre du fonctionnement du centre social,
- o 18 037 € au titre de la restauration scolaire

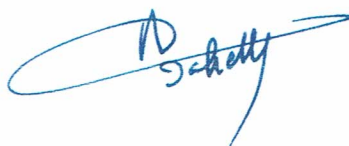
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer à l'association DECLICC une subvention complémentaire de 188 010 €, au titre de l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Christian ROCHETTE

Le Président,
Bernard CHENE



La 4C
Communauté de Communes
du Canton de la Chambre
39 place Jean Vlard - 73150 ST ETIENNE DE CUINES
Tel. : 04 79 56 26 64
Mail : comeomcc@orange.fr - site internet : http://www.la4c.fr